

# Au premier trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques est inférieure de 11,3 % à celle de 2019

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DANS LES HÔTELS, CAMPINGS ET AUTRES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS TOURISTIQUES (AHCT) - PREMIER TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 11 mai 2022 · n° 123



## Avertissement : publications trimestrielles sur la fréquentation touristique

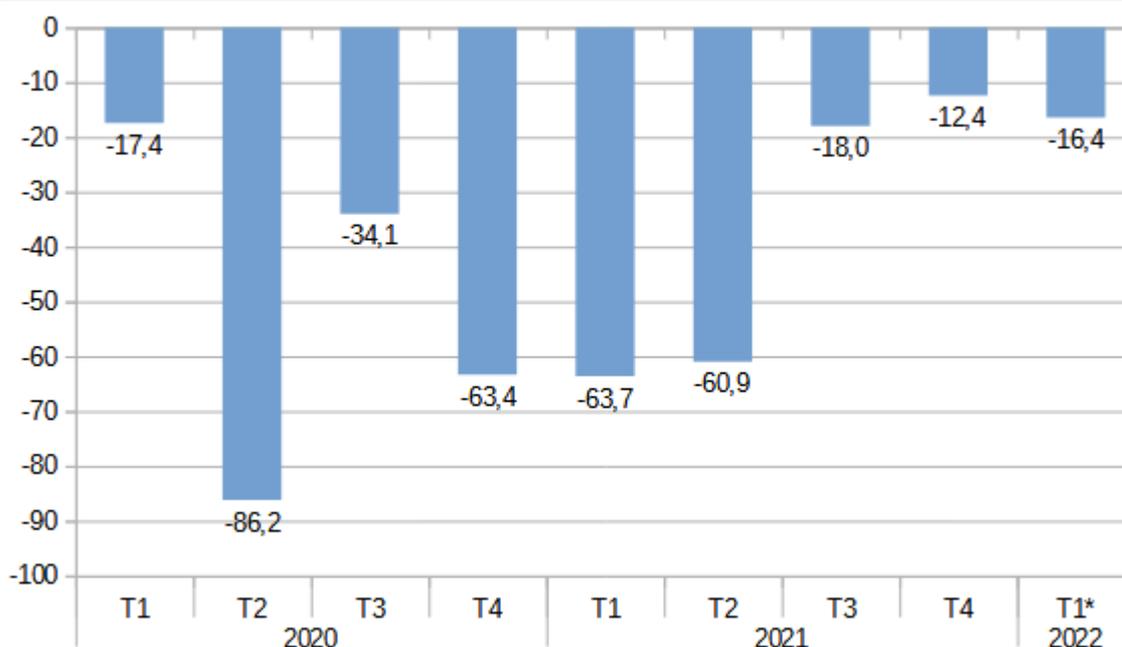
Compte tenu de la crise sanitaire et de la baisse exceptionnelle de fréquentation en 2020 et en 2021, dans cette publication les évolutions sont mesurées par rapport au même trimestre en 2019, ce qui permet de comparer les résultats du premier trimestre 2022 à ceux observés avant la crise sanitaire.

Au premier trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques hors campings en France, exprimée en nombre de nuitées, est inférieure de 11,3 % à son niveau du premier trimestre 2019. La fréquentation est en retrait de 16,4 % dans les hôtels et de 1,2 % dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

## Les hôtels n'ont pas retrouvé la fréquentation d'avant la crise sanitaire

La fréquentation hôtelière de la clientèle résidant en France reste inférieure à son niveau d'avant la crise sanitaire (-7,1 % soit -2,0 millions de nuitées) mais c'est surtout la fréquentation par les touristes non résidents qui reste nettement en retrait (-36,7 %, soit -5,0 millions de nuitées).

## Évolution des nuitées hôtelières trimestrielles par rapport aux mêmes trimestres 2019 \*



Lecture : au premier trimestre 2022, le nombre de nuitées hôtelières est inférieur de 16,4 % à celui du premier trimestre 2019

Champ : France entière

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La baisse de la fréquentation concerne toutes les catégories d'hôtels, mais elle est un peu moins marquée dans les établissements haut de gamme. La fréquentation est en baisse de 21,1 % pour les hôtels 1 et 2 étoiles et de 23,6 % pour les hôtels non classés par rapport au niveau d'avant-crise : ces catégories d'hôtels cumulent un fort recul de la fréquentation par les touristes non résidents et une baisse sensible des nuitées de la clientèle résidente. Les nuitées des hôtels 3 étoiles restent inférieures de 12,3 % à celles du premier trimestre 2019, celles des hôtels 4 et 5 étoiles de 14,6 %. Dans ces établissements, la fréquentation de la clientèle résidente permet de limiter l'impact de la désaffection de la clientèle non résidente. Le nombre de nuitées résidentes est même en légère hausse dans les établissements 4 et 5 étoiles (+2,3 % par rapport à 2019).

Au premier trimestre 2022, la fréquentation hôtelière reste inférieure à celle du premier trimestre 2019 dans tous les territoires. La baisse est principalement concentrée en Île-de-France (-3,9 millions de nuitées pour une baisse nationale de 7,0 millions) : si la clientèle d'affaires est partiellement revenue, la désaffection de la clientèle non résidente ne s'estompe pas. Dans cette région, il manque plus d'un quart des nuitées pour retrouver le niveau du premier trimestre 2019.

La fréquentation reste également inférieure au niveau d'avant-crise dans les massifs de montagne (-3,1 %) et sur le littoral (-6,4 %), mais le retour de la clientèle résidente (respectivement +10,1 % et +2,6 % par rapport au premier trimestre 2019) permet de limiter l'impact de la baisse des nuitées des non-résidents.

Le tourisme d'affaires, dont le nombre de nuitées baisse de -20,1 %, perd de son importance par rapport au premier trimestre 2019, même s'il représente toujours près la moitié des nuitées hôtelières. Cette baisse est particulièrement sensible en Île-de-France (-31,5 %).

## Nuitées au premier trimestre 2022 \*

Unités : nuitées en millions, évolution en %

	Nuitées du trimestre		Évolution par rapport au premier trimestre 2019 (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Résidents	Non-résidents
<b>Total</b>	<b>57,3</b>	<b>21,4</b>	<b>-11,3</b>	<b>-3,9</b>	<b>-30,9</b>
<b>Hôtels</b>	<b>35,7</b>	<b>23,9</b>	<b>-16,4</b>	<b>-7,1</b>	<b>-36,7</b>
<i>Non classés</i>	4,5	17,0	-23,6	-18,2	-42,4
<i>1 et 2 étoiles</i>	7,5	16,0	-21,1	-15,5	-41,4
<i>3 étoiles</i>	13,8	23,0	-12,3	-2,1	-34,9
<i>4 et 5 étoiles</i>	9,9	34,4	-14,6	2,3	-35,2
<i>Île-de-France</i>	11,1	43,4	-26,1	-16,2	-35,9
<i>Littoral</i>	4,9	13,1	-6,4	2,6	-41,0
<i>Massif de montagne</i>	3,6	29,6	-3,1	10,1	-24,6
<i>Zone urbaine de province</i>	12,5	13,0	-14,6	-7,7	-43,2
<i>Autres espaces</i>	2,4	11,7	-8,9	-6,2	-24,8
<i>DOM</i>	1,1	9,4	-20,7	-13,2	-56,7
<b>Autres hébergements collectifs touristiques</b>	<b>21,6</b>	<b>17,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>-12,4</b>
<i>Résidences tourisme</i>	17,0	17,4	1,0	4,2	-11,9
<i>Autres</i>	4,6	16,4	-8,6	-7,4	-14,2
<i>Île-de-France</i>	2,1	18,0	-20,1	-9,1	-48,5
<i>Littoral</i>	2,6	7,3	16,4	19,3	-11,3
<i>Massif de montagne</i>	11,2	23,9	1,4	0,9	3,2
<i>Zone urbaine de province</i>	3,7	8,7	-4,0	1,9	-40,4
<i>Autres espaces</i>	2,1	8,0	-5,0	-4,8	-7,6

Champ : France entière pour les hôtels, France métropolitaine pour les AHCT

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

## Forte désaffection de la clientèle en provenance du Royaume-Uni dans les hôtels

Au premier trimestre 2022, en France métropolitaine, les nuitées hôtelières de la clientèle européenne restent très en deçà de celles du premier trimestre 2019 (-27,1 %) mais le recul est néanmoins beaucoup moins important que celui de la clientèle non européenne (-53,7 %). La fréquentation de la clientèle en provenance du Royaume-Uni est quasiment deux fois plus faible qu'au premier trimestre 2019 (-44,6 %). La chute de la fréquentation de la clientèle allemande est elle aussi marquée (-30,0 %).

À l'opposé, le retour de la clientèle néerlandaise est particulièrement net (+16,0 % par rapport aux nuitées du premier trimestre 2019).

## Nuitées hôtelières selon la provenance de la clientèle \*

Unités : nuitées en millions, évolution en %

	T1 2022 (en millions)	Évolution par rapport au T1 2019 (en %)
<b>Nuitées résidentes</b>	<b>26,2</b>	<b>-6,8</b>
<b>Nuitées non résidentes</b>	<b>8,4</b>	<b>-36,3</b>
Nuitées européennes (y compris hors UE)	6,3	-27,1
<i>dont Allemagne</i>	0,7	-30,0
<i>dont Belgique</i>	0,9	-7,7
<i>dont Pays-Bas</i>	0,6	16,0
<i>dont Royaume-Uni</i>	1,2	-44,6
Autres nuitées non résidentes	2,1	-53,8
<b>Nuitées totales</b>	<b>34,6</b>	<b>-16,3</b>

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

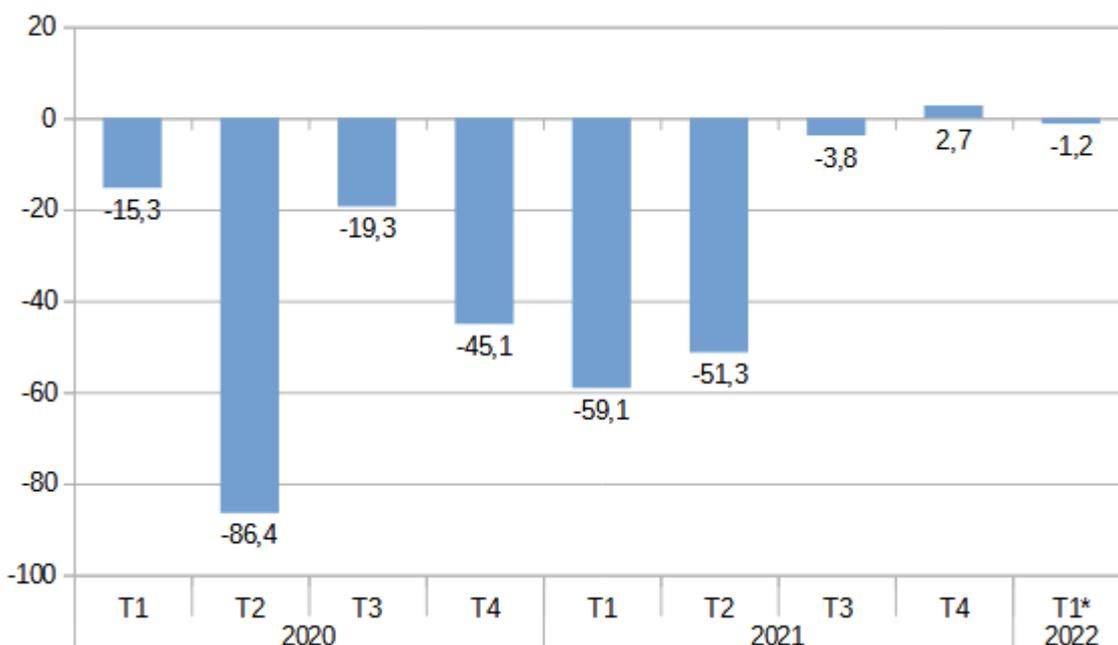
## Le retour de la clientèle résidente se confirme dans les autres hébergements collectifs de tourisme

Le recul de la fréquentation par rapport au premier trimestre 2019 est nettement moins sensible dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) (-1,2 %). Dans ces établissements, le retour (+1,4 %) de la clientèle résidente, traditionnellement très majoritaire, compense presque la baisse des nuitées des non-résidents (-12,4 %).

Dans les résidences de tourisme, la fréquentation retrouve même son niveau d'avant-crise (+1,0 % par rapport au premier trimestre 2019).

Le littoral (+16,4 %) et, à un moindre degré, les massifs de montagne (+1,4 %) sont les principaux bénéficiaires de cette reprise de la fréquentation. Dans ces derniers, la fréquentation de la clientèle non résidente est supérieure de 3,2 % à celle du premier trimestre 2019. À l'inverse, cette clientèle fait toujours défaut dans les espaces urbains, notamment en Île-de-France (-48,5 % par rapport au premier trimestre 2019). En conséquence, les nuitées dans les AHCT de cette région reculent fortement (-20,1 %).

### Évolution des nuitées trimestrielles dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) par rapport aux mêmes trimestres 2019 \*



\* données provisoires

Lecture : au premier trimestre 2022, dans les AHCT le nombre de nuitées est inférieur de 1,2 % à celui du premier trimestre 2019

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

## Pour en savoir plus

Révision des séries concernant les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Depuis le 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Cette méthode a été mise en place également pour les campings et les AHCT en 2020. Les données utilisées dans cette publication ont été recalculées pour l'année 2019 afin d'établir des comparaisons à méthode constante.

Prochaine publication : le mercredi 10 août 2022 à 12h

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475